

Tableau de synthèse relatant l'utilisation des dernières autorisations financières

Les délégations et autorisations consenties au Conseil d'administration par l'assemblée générale du 1^{er} juin 2012 sont les suivantes :

Résolution	Type de délégation	Objet	Durée et limite de validité	Plafond (montant nominal autorisé)	Plafond commun	Plafond global	Utilisation au 31 décembre 2012
11 ^{ème}	Autorisation	Opérer sur les actions de la Société	18 mois 1 ^{er} décembre 2013	10 % du capital ou 5 % s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans la limite de 200 millions d'euros	-	-	Dans le cadre du contrat de liquidité (chapitre 6.2.3.2 du Document de référence 2012)
14 ^{ème}	Délégation de compétence	Émission de valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription	26 mois 1 ^{er} août 2014	70 millions d'euros en cas d'augmentations de capital	-	210 millions d'euros	-
				200 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	-	200 millions d'euros	-
15 ^{ème}	Délégation de compétence	Émission de valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription par offres au public	26 mois 1 ^{er} août 2014	70 millions d'euros en cas d'augmentations de capital	70 millions d'euros	210 millions d'euros	-
				200 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	200 millions d'euros	200 millions d'euros	-
16 ^{ème}	Délégation de compétence	Émission de valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription par placement privé	26 mois 1 ^{er} août 2014	20 % du capital social par an en cas d'augmentations de capital	70 millions d'euros	210 millions d'euros	-
				200 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	200 millions d'euros	200 millions d'euros	-
17 ^{ème}	Autorisation	Fixation du prix d'émission de valeurs mobilières en cas d'émission sans droit préférentiel de souscription par offres au public ou par placement privé	26 mois 1 ^{er} août 2014	10 % du capital social par an en cas d'augmentations de capital	70 millions d'euros	210 millions d'euros	-
				200 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	200 millions d'euros	200 millions d'euros	-
18 ^{ème}	Délégation de compétence	Augmentation du nombre de valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription en application des 14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} et 17 ^{ème} résolutions en cas de demande excédentaire	26 mois 1 ^{er} août 2014	15 % de l'émission initiale pour chacune des émissions décidées en application des 14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} et 17 ^{ème} résolutions, dans la limite du plafond prévu dans la résolution en application de laquelle l'émission est décidée	-	210 millions d'euros	-
						200 millions d'euros	-
19 ^{ème}	Délégation de compétence	Émission sans droit préférentiel de souscription résultant de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	26 mois 1 ^{er} août 2014	17,5 millions d'euros	70 millions d'euros	210 millions d'euros	-
20 ^{ème}	Délégation de compétence	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	26 mois 1 ^{er} août 2014	Montant global des sommes pouvant être incorporées au capital en application de la réglementation en vigueur	-	-	-

Résolution	Type de délégation	Objet	Durée et limite de validité	Plafond (montant nominal autorisé)	Plafond commun	Plafond global	Utilisation au 31 décembre 2012
21 ^{ème}	Délégation de compétence	Émission d'actions ou de valeurs mobilières en cas d'offres publiques d'échange initiées par la Société	26 mois 1 ^{er} août 2014	70 millions d'euros en cas d'augmentations de capital	70 millions d'euros	210 millions d'euros	-
				200 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	200 millions d'euros	200 millions d'euros	
22 ^{ème}	Autorisation	Émission de valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature	26 mois 1 ^{er} août 2014	10 % du capital en cas d'augmentation de capital	70 millions d'euros	210 millions d'euros	
				200 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances	200 millions d'euros	200 millions d'euros	
23 ^{ème}	Autorisation	Attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des salariés et des mandataires sociaux	38 mois 1 ^{er} août 2015	5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration Le nombre d'options consenties aux dirigeants mandataires sociaux ne pourra représenter plus de 10 % du total des attributions	5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	210 millions d'euros	-
24 ^{ème}	Autorisation	Attribution gratuite d'actions en faveur des salariés et des mandataires sociaux	38 mois 1 ^{er} août 2015	5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	5 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	210 millions d'euros	Attribution de 1 900 000 actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux (chapitre 6.2.5.2 du Document de référence 2012)
26 ^{ème}	Autorisation	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 1 ^{er} décembre 2013	10 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration par période de 24 mois	-	-	-
27 ^{ème}	Délégation de compétence	Émission de valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme de titres de capital de la Société	Période maximale visée à l'article L. 225-138 du Code de commerce	10 % du capital social	-	-	-

Pour consulter le texte complet des résolutions votées à l'assemblée générale du 1^{er} juin 2012, veuillez vous reporter au chapitre 6.1 du Document de référence 2011 de THEOLIA, déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2012 et disponible sur le site Internet de la Société.